

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY

**ABONNEMENTS :**  
SUISSE, Un an . . . fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50  
ÉTRANGER, Un an . . . fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)  
Compte de Chèques postaux : II c. 58  
H Joindre 20 ct. en timbres poste H  
à toute demande de changement d'adresse

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :  
Avenue de la Gare MARTIGNY Avenue des Acaclis  
TÉLÉPHONES : Rédaction N° 31, Administration et Annonces N° 252

**ANNONCES**  **RÉCLAMES**  
le mm. ligne ou son espace  
8 ct. Canton  
10 ct. Suisse  
10 ct. Etranger  
Avis mortuaires (2 col.) 20 ct.  
le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.  
20 ct.  
30 ct.  
30 ct.  
20 ct.  
Compte de Chèques postaux II c. 508

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Une inégalité

Comme chacun le sait, les contribuables astreints à l'impôt de crise recevront prochainement un formulaire de déclaration ; dans différents cantons, cette pièce a déjà été envoyée à tous ceux que l'autorité fiscale estime être astreints à cette nouvelle imposition.

Doivent payer :

1) tous ceux dont le revenu net (déduction pour charge de famille étant faite) atteint quatre mille francs. Ces déductions comprennent 500 fr. pour les contribuables mariés, non séparés de corps, et 400 fr. par enfant au-dessous de 18 ans et pour toute personne nécessitée qui est à la charge du contribuable.

2) tous ceux dont la fortune nette atteint 50.000 francs.

3) les personnes qui, pendant la période prise pour base 1934-1935, ont perçu plus de 2000 francs de tantièmes ; ces dernières acquittent une contribution spéciale en plus de celle sur le revenu.

La contribution totale pour 1936-1937 est de :

20 fr. pour les revenus de	4000 à 4500 fr.
24 fr. 50 pour les revenus de	4500 à 5000 fr.
30 fr. pour les revenus de	5000 à 5500 fr.
35 fr. 50 pour les revenus de	5500 à 6000 fr.
etc., etc.	

Pour la fortune, la contribution complémentaire est de :

50 à 100.000 fr.	(pour les 2 ans)	0,25 p. mille
100 à 150.000 fr.		0,30 p. mille
150 à 200.000 fr.		0,40 p. mille
1 million à 1 million 250.000		2 p. mille
pour 2 millions 250.000 fr. et plus		5 p. mille

Le Conseil fédéral a décidé le 18 janvier dernier que désormais l'employé est tenu de joindre à sa déclaration un certificat de son patron attestant l'exactitude du salaire déclaré. L'employeur qui se refuserait à le faire peut être frappé d'une amende allant de 20 à 10.000 fr.

Il n'est point nécessaire de relever ce que cette mesure a de vexatoire et d'humiliant pour une catégorie de citoyens qui, généralement, ne peut rien cacher au fisc.

Actuellement, les traitements fixes et tous ceux qui ont des biens au soleil sont obligés de payer l'impôt sur tout ce qu'ils ont.

D'autres, par contre, qui travaillent à la commission, ou sont propriétaires de titres, de valeurs, ou même d'espèces, n'auront donc pas à faire la preuve de l'exactitude de leurs déclarations.

La décision du Conseil fédéral nous paraît se heurter au principe constitutionnel de l'égalité des citoyens devant la loi.

En Valais, nous avons déjà une disposition qui, dans certains cas, rend les patrons responsables du paiement de l'impôt dû par leur personnel ; c'est déjà anormal ; mais la décision fédérale qui, du reste, est violemment critiquée dans toute la Suisse, nous paraît dépasser les bornes.

Nous demandons donc à nos députés d'imiter le geste de M. le conseiller national Hirzel qui, dans le canton de Vaud, a interpellé le gouvernement pour lui demander ce qu'il entendait faire.

Il est du reste probable qu'il sera fait également une intervention aux Chambres fédérales.

En ce qui nous concerne, fidèle aux principes du parti libéral-radical valaisan et du parti radical-démocratique suisse, nous ne pouvons admettre qu'il soit fait une différence entre les citoyens.

La décision du Conseil fédéral doit être abrogée ; ou l'on doit obliger tous les contribuables à apporter la preuve de l'exactitude de leurs déclarations fiscales, ou l'on se fie à leurs déclarations. Il ne doit y avoir deux poids et deux mesures.

Mr.

## Echange de mouches et de guêpes

Il existe en Pologne une espèce de mouches qui tuent les chenilles nuisibles à certaines cultures particulièrement développées en Amérique. D'autre part, les agronomes polonais ont appris que les États-Unis possédaient une espèce de guêpes qui se nourrissent de pucerons redoutables pour les fèves et autres légumineuses cultivées en Pologne. Depuis peu, les Polonais envoient régulièrement leurs mouches tueuses de chenilles en échange des guêpes américaines. Ce troc donne satisfaction aux agriculteurs des deux pays.

## Nos reportages

### La fabrique de pâtes et le moulin « Saverma »

En ces temps difficiles, où le chômage s'étend toujours plus, les habitants de la Suisse doivent faire preuve de solidarité absolue, et donner leur préférence aux produits du pays. En le faisant, ils ne feront pas preuve de chauvinisme exagéré, mais de simple patriotisme.

Tout achat de produits manufacturés à l'étranger enlève du pain à un ouvrier.

Nous sommes donc allés visiter la « Saverma », qui exploite à Martigny-Ville, depuis 1927, dans des locaux modernes, et avec des machines dotées des derniers perfectionnements, une fabrique de pâtes alimentaires et un moulin.

A l'entrée du bâtiment, un tableau de commande électrique permet de régler la distribution de l'énergie dans toute l'usine et assure un déclenchement automatique aussitôt qu'il y a des variations de courant ; pénétrons dans les salles du rez-de-chaussée.

Le directeur, M. Ernest Sidler, veut bien nous donner les explications nécessaires.

Les pâtes se fabriquent avec de la semoule de blé dur de première qualité, soigneusement choisie. Cette semoule est versée dans un silo d'où elle passe sur un tamis de nettoyage avant d'entrer en fabrication. D'un geste le pétrisseur actionne un levier qui fait tomber 100 kilos de semoule dans la mélangeuse, où, selon la destination on la mélange avec du lait, des œufs ou de l'eau. Après un bon brassage la pâte ainsi formée est versée dans des pétrins où elle est malaxée automatiquement. Elle est ensuite transportée aux presses sur des chariots.

Les cornettes et les pâtes pour potages (plombs, lettres, melons, étoiles, etc.) tombent de la presse horizontale dans un tuyau aspirateur qui les transporte, par ventilation, dans les tiroirs des séchoirs. Elles sont séchées par une forte ventilation à l'air frais pendant un jour ou plus, selon leur calibre.

Les aiguillettes et les spaghettis sortent d'une presse verticale qui a une force allant jusqu'à 300

atmosphères. Ils sont coupés à une certaine longueur puis alignés côte à côte sur des cannes que l'on place à leur tour sur des chariots pour les conduire aux séchoirs appropriés.

Les vermicelles et les nouilles passent également par une presse verticale. Le pliage se fait sur des châssis et à la main. Le mode de séchage est le même que pour les autres sortes : pas de chauffage mais uniquement de l'air frais. C'est le système napolitain et comme nous avons, dans notre région, un climat sec, les produits de « Saverma » peuvent rivaliser avec ceux qui proviennent du royaume du Sud.

Toutes les machines servant à la fabrication des pâtes alimentaires sont actionnées par un accumulateur.

L'air pur et sec, l'eau limpide de nos montagnes donnent à ces produits un goût exquis. De plus, ce procédé de fabrication et surtout de séchage les rendent très résistants.

La pâte une fois séchée, on l'emballage dans des caisses (vrac) ou dans des paquets de formats différents répondant à tous les désirs de la clientèle.

La manutention presque entièrement automatique garantit la plus grande propreté.

A côté de la Fabrique de pâtes se trouve le Moulin, dont les silos peuvent emmagasiner 35 wagons de céréales.

Ici on travaille le maïs et l'on fabrique la « polenta » dont la consommation a quelque peu diminué en Valais depuis la guerre.

Les grains de maïs sont traités exactement comme le blé et le riz.

Ils sont lavés, triés, débarrassés de par aspiration et trépidation. Ils font 12 fois le voyage du rez-de-chaussée au 2me étage.

Terminons en disant que « Saverma » occupe 25 employés.

Et maintenant que ceux qui ne les connaissent pas encore réclament à leurs fournisseurs les produits de cette maison valaisanne. Mr.

## ACTUALITES ECONOMIQUES

### La situation des Chemins de fer fédéraux

Le Secrétariat des Chemins de fer fédéraux a répondu comme suit à un article paru dans le « Bulletin » des Sociétés coopératives de consommation et que nous avons reproduit :

1. L'auteur déclare que l'heure approche où la situation financière des Chemins de fer fédéraux devra être examinée de très minutieuse façon. Il n'a sans doute pas connaissance du rapport financier de l'administration des CFF du 7 fév. 1933, où il est procédé à cet examen de façon très approfondie. Si la situation a encore empiré depuis lors et si, néanmoins, rien n'a été fait, la direction des CFF ne peut en être rendu responsable. Elle ne néglige aucune occasion d'éclairer les autorités compétentes sur le sérieux de la situation.

2. Si l'auteur de cette correspondance avait eu connaissance du rapport financier en question, il n'aurait pas affirmé que les « Chemins de fer fédéraux prétendent parfois voir la cause de leurs difficultés actuelles dans le prix excessif payé pour leur rachat ». Ce haut prix est une des nombreuses causes qui ont conduit à l'endettement actuel : ce n'est point la seule cause, ni même la principale. Quand les CFF, dans la dure période des premières années d'après-guerre, procurèrent de précieuses occasions de travail et de gain à la main-d'œuvre et à l'industrie indigènes, personne ne se plaignit de « mauvaise administration ». Maintenant que le trafic et les recettes diminuent à vue d'œil et qu'il ne reste que des dettes, on a déjà tout oublié. On se répand en critiques sévères et injustes à l'adresse d'une entreprise d'Etat qui a toujours fait son possible dans l'intérêt de la collectivité, mais qui aujourd'hui subit fatalement les contre-coups de la crise et de la concurrence de l'auto.

3. Quant à l'affirmation que « seule une énergie politique d'économies » pourra préserver les CFF de la ruine, nous répondons simplement qu'il y a longtemps déjà qu'une politique est pratiquée. L'effectif du personnel est déjà descendu, le mois dernier, au-dessous du chiffre de 29.000, ce qui signifie une diminution de 11.000 environ sur l'effectif maximum atteint en 1920. De 1930 à 1935, les dépenses d'exploitation ont été réduites de 273

millions à 228 millions de fr., soit de 16 %. Les dépenses annuelles de construction s'élevèrent en moyenne, de 1926 à 1930, à 71,7 millions de fr., alors que le budget des constructions pour 1936 ne prévoit qu'un montant de 29,8 millions. Cette somme étant couverte entièrement par les recettes d'exploitation et les amortissements, de nouveaux emprunts ne seront pas nécessaires dans ce but.

La direction des CFF ne cesse de faire tout ce qui est en son pouvoir pour réduire les dépenses d'exploitation et de construction.

Et c'est une chose que ceux qui critiquent la « manie de bâtir » de la direction des CFF oublient volontiers. L'expression « gares somptueuses », qui fait actuellement école, n'est aucunement justifiée par les faits. L'exemple de la gare de Neuchâtel, que cite l'auteur, est bien typique. Le bâtiment central, actuellement en voie de construction, n'exige qu'une très faible partie de la somme globale budgétée de 12,5 millions de fr. Les grosses sommes sont absorbées par l'établissement des voies et les installations de sûreté qu'exige précisément un trafic ferroviaire « rapide, sûr et moderne »...

Il en est de même en ce qui concerne la gare de Berne. Le pont de l'Aar, que franchit la ligne d'accès nord, a été construit en 1858. Il ne suffit plus, en aucune façon, aux exigences du trafic. Des croisements ne pouvant s'y faire, cette ligne est pratiquement à voie unique, bien qu'elle accuse le plus fort trafic de tout le réseau. Ce pont, qui devrait d'ailleurs être remplacé à plus ou moins brève échéance, exigerait prochainement de coûteux travaux de renforcement. Le devis pour l'élargissement de la voie d'accès de la gare de Berne en vue de l'établissement d'une deuxième voie double prévoit une dépense de 15,7 millions ; la part des CFF ne serait que de 9,87 millions.

4. Les allégations de l'auteur en ce qui concerne la justification économique de l'exploitation électrique sont aussi peu fondées que celles relatives aux gares de Neuchâtel et de Berne. La direction générale a calculé pour l'année 1927 que l'exploitation électrique avait rendu possible une éco-

nomie de 13 millions sur les dépenses du personnel, économie qui a naturellement encore augmenté depuis lors. Il faut aussi considérer le côté économique de l'exploitation électrique, l'amélioration de notre balance commerciale et, enfin, le fait que sans l'électrification des CFF, un capital de plus de 700 millions de fr. s'en serait allé à l'étranger. Il en serait résulté pour notre économie publique une perte annuelle de plus de 30 millions apport dont elle bénéficie présentement.

Il ressort d'un rapport détaillé que les CFF firent établir en 1929 par un expert de 1er ordre, que les frais de l'exploitation électrique étaient un peu moins élevés que ceux d'une traction à la vapeur supposée. Les prix du charbon ayant baissé depuis lors, on peut présumer que les frais d'exploitation seraient aujourd'hui à peu près les mêmes. Mais ce calcul ne tient pas compte des avantages économiques de la traction électrique qui sont si déterminants que le grand bénéfice que notre économie nationale retire, dans l'ensemble, de l'exploitation électrique, ne peut être contesté.

## Réplique de l'auteur incriminé

L'auteur de la réponse ci-dessus fait d'abord état du rapport financier des CFF dont je n'aurais, à l'en croire, pas eu connaissance. J'ai sous les yeux le rapport en question, mais j'avoue que je n'en suis pas plus avancé...

Le rapport financier contient un chapitre sur l'influence de l'électrification qui se distingue par le fait qu'il passe sous silence la chose essentielle, c'est-à-dire le coût de l'électrification. On y lit en revanche que le taux d'intérêt moyen des emprunts d'électrification s'est abaissé de 5,447 % en 1929 à 4,75 % en 1933. Or, on sait par d'autres publications que l'électrification des CFF a coûté 781 millions. Si ces 781 millions touchent un intérêt de 4,75 % et si l'on suppose que leur amortissement s'effectue à raison de 1 % l'an, le coût de l'énergie électrique s'élève, pour nos chemins de fer, à 45 millions de fr., et non pas à 19,6 millions comme l'indiquent les CFF.

Pour justifier les dépenses de construction, l'auteur fait remarquer que celles-ci se sont élevées en moyenne à 71,7 millions par an de 1926 à 1930. Si ce chiffre est exact, les comptes des CFF ne concordent pas, ou du moins ils sont incomplets. On lit en effet à la page 97 du rapport de gestion des CFF pour 1934 que les dépenses de construction des CFF de 1926 à 1930 se sont chiffrées par 291.190.000 fr., soit en moyenne 58,2 millions par année, au lieu des 71,7 millions ci-dessus.

Le surendettement des CFF a en tout cas sa cause davantage dans les dépenses excessives de construction que dans le prix exagéré du rachat. Car, d'après le tableau reproduit à la page 97 du rapport pour 1934, le rachat a coûté au total 1173 millions, alors qu'on a dépensé, depuis le rachat, 1399 millions pour des constructions nouvelles. Sans compter que les CFF ont fait disparaître, par des artifices comptables, encore 266 millions affectés à des constructions, de sorte que jusqu'à la fin de l'année 1934 on avait dépensé au total, pour des constructions nouvelles, 1665 millions, soit environ 500 millions de plus que pour tout le rachat.

## Un nouveau discours de Hitler

Parlant des prochaines élections au Reichstag, le chancelier Hitler a notamment déclaré dans le discours qu'il vient de prononcer à Ludwigschafen :

« Peut-être saisira-t-on chez nos adversaires que c'est le peuple allemand qui parle aux autres peuples, que ce n'est pas un homme qui tend la main à un politicien français quelconque, mais que c'est le peuple allemand qui tend la main au peuple français et qu'il ne veut pas dorénavant laisser anéantir par quelques hommes politiques sa réelle et grande aspiration de réconciliation. Qui que ce soit qui représente la France, une seule chose compte pour nous : ce porte-parole du peuple français dira-t-il si la France est disposée à conclure avec nous une entente de longue durée ou ne le veut-elle pas ? »

M. Hitler a ensuite parlé de la « diplomatie secrète » qui, après les quatorze points, devait disparaître, et lui opposa l'attitude politique adoptée actuellement par l'Allemagne :

« Je ne veux pas rédiger de document secret ni conclure d'alliance secrète, à poursuivi le chancelier. Je ne veux pas que l'Allemagne soit liée par quelque chose que le peuple ignore. Je ne permettrai pas que l'état-major allemand conclue un arrangement avec un état-major quelconque dont le public ne saurait rien. Je ne crois pas aux avantages d'une telle procédure. Si je fais aujourd'hui une offre au monde, c'est le peuple allemand en entier qui la fait et si je refuse quelque chose, on peut être persuadé que le peuple allemand le refuse aussi. »

## Valais

75me anniversaire du « Confédéré »  
(10 mai 1936)

De tous côtés nous parviennent des nouvelles réjouissantes en ce qui concerne l'activité déployée par les épouses, filles, sœurs de libéraux-radicaux, qui, depuis des semaines, travaillent le soir à la confection d'articles pour la grande vente qui sera organisée ce jour-là au profit des œuvres du parti cantonal.

Il reste quelques communes où l'on est en retard ; que l'on se mette rapidement au travail, car la grande date approche.

Pour tous renseignements, s'adresser aux commissions d'organisations locales ou à M. Maurice Leryen, Martigny-Ville.

**A l'école de Dom Basile.** — Le Peuple valaisan a repris envers les radicaux son ancienne attitude : il critique les autres et oublie de renseigner ses lecteurs sur ce qui se passe dans son propre parti.

Le Travail annonçait l'autre jour encore qu'une section du parti socialiste genevois se félicitait de l'alliance avec les communistes.

Les citoyens valaisans sont donc en droit de croire que les dirigeants socialistes du canton partagent cet enthousiasme, puisque leur organe est sous la même direction politique que le Travail et le Droit du Peuple.

Or, qu'est-ce que le communisme ? Lisez ce qui se passe en Espagne, rappelez-vous de ce qui s'est passé en Russie, et vous comprendrez.

Mais, nous l'avons déjà écrit, nos adversaires d'extrême-gauche imitent les procédés employés par ceux d'extrême-droite.

Que voulez-vous, on a toujours de la peine à se débarrasser de sa première éducation !!

Dém.

**M. Troillet provoqué...** par son collègue Escher. — On sait qu'un nouveau conflit vient de surgir entre ces deux hommes de gouvernement à propos d'un Office de tourisme à créer dans notre canton. Le Nouvelliste ayant prétendu que M. Escher s'immisçait dans le Département de M. Troillet, le premier s'est défendu dans deux longues lettres qu'il a fait paraître dans le journal d'Againe et par lesquelles il soutient que l'hôtellerie relève du Département des finances.

Nos conseillers d'Etat, il faut le croire, ont du temps à perdre. Voici comment se termine la seconde de ces lettres :

« Toutes les questions revêtant aujourd'hui une importance capitale pour notre hôtellerie sont traitées par le Département des finances. Etant donné les faits qui précèdent, je me permets une question :

» A qui peut donc s'adresser le reproche d'une immixtion dans le domaine d'un autre Département ? (signé) Escher. »

On le voit, la provocation est on ne peut plus directe. M. Troillet, à vous la parole !

**Recours en matière de construction d'hôtel.** — Le gouvernement valaisan avait autorisé, en 1930, le propriétaire d'un hôtel à Saas-Fée, à agrandir son bâtiment pour en porter le nombre de lits de 60 à 120. L'hôtelier, qui n'avait pas fait usage de cette autorisation jusqu'en 1935, avait l'intention de procéder aux agrandissements envisagés, ce à quoi le gouvernement valaisan ne vit rien à objecter. Par contre, la Société fiduciaire des hôtels recourut contre cette autorisation en se basant sur l'arrêté fédéral concernant l'interdiction d'ouvrir de nouveaux hôtels. La recourante exposait que la fréquentation des hôtels à Saas-Fée avait diminué l'année dernière et qu'il convenait de tenir compte non seulement de la situation à Saas-Fée, mais aussi des autres centres touristiques valaisans où plusieurs exploitations hôtelières avaient sollicité des secours à la Société fiduciaire des hôtels. Le Conseil fédéral a admis le recours et a interdit l'utilisation des locaux agrandis.

**Muraz sur Sierre.** — (Comm.) Une activité fiévreuse règne parmi les membres de la Société de chant « Edelweiss ». Il s'agit de mettre au point la fête champêtre qui s'y donnera le dimanche 5 avril dès 13 h. 30 dans un agréable verger près de l'arrêt du Funiculaire. La fête promet d'égaliser ses devancières. Au programme figure un drame d'une très belle tenue littéraire et surtout d'une haute portée morale, ainsi qu'une comédie d'un burlesque désopilant. Une agréable après-midi de dimanche à peu de frais. (Voir annonce).

**Union valaisanne des arts et métiers.** — L'Union valaisanne des arts et métiers a tenu, hier, son assemblée générale à l'hôtel de la Poste, à Viège, sous la présidence de M. Hallenbarter, qui donna lecture de son rapport annuel. La partie administrative donna lieu à une longue et abondante discussion. M. Nussbaum, président de la section de Viège, a été nommé vice-président de l'Union cantonale.

Un excellent dîner fut servi aux délégués, à l'Hôtel de la Poste. MM. Anthamatten, président de Viège, Lot Wyr, député, Amez Droz, représentant l'Etat du Valais, et Nussbaum, prirent la parole pour souligner la nécessité au point de vue social et économique de soutenir la classe moyenne.

L'après-midi fut consacré à une visite des usines de La Lonza. Enfin, une collation fut généreusement offerte par la section de Viège à l'Hôtel du Mont-Cervin. En terminant, M. Hallenbarter tint à se faire l'interprète de tous les délégués pour remercier sincèrement la direction de La Lonza de son amabilité et la section de Viège pour la parfaite organisation de cette journée.

10 mai 1936

Avez-vous déjà réservé cette date pour venir à Martigny.

Des trains spéciaux seront organisés.

**Vins indigènes.** — Nous lisons ce qui suit dans Curieux, nouvel hebdomadaire romand, genre Candide ou Gringoire :

« MM. Rochoix, Crittin, Paschoud, Berthoud, plaidant avec une éloquence enflammée la cause du vigneron suisse, se sont heurtés à une muraille d'incompréhension. C'est curieux : les buveurs de bière et de schnaps éprouvent à l'égard du vin une instinctive répulsion, d'essence toute germanique. Ils ne pardonnent pas au vin d'engendrer une félicité gauloise, ni surtout au champagne d'avoir concouru très activement à la défaite de la Marne... »

**Les 25 ans du Lötschberg.** — Il y aura un quart de siècle le 31 mars prochain qu'on a achevé le percement de l'œuvre principale de la ligne du Lötschberg, le grand tunnel entre Kandersteg et Goppenstein, de plus de 14 kilomètres de long.

La construction du tunnel du Lötschberg a duré quatre ans trois mois, et la ligne a été inaugurée en 1913. Disons, à titre de comparaison, que le percement du Mont-Cenis (12,85 km.) a duré treize ans et un mois, le Gothard (14,98 km.), sept ans cinq mois et le Simplon (19 km.) six ans cinq mois.

**Tronçon interdit.** — Le Département des travaux publics informe le public que par suite des travaux d'exhaussement du pont sur le Rhône de la route Riddes-Leytron, la circulation sur ce tronçon sera interdite à partir du jeudi 2 avril prochain, jusqu'à nouvel avis.

**Mort d'un guide.** — Samedi est décédé à Sion, le guide Antoine Georges des Haudères. Avec lui disparaît une personnalité du monde alpiniste. Né en 1874, il reçut son diplôme de guide en 1906. Sa science de la montagne, son courage, sa cordialité, toutes ses qualités enfin, firent bientôt de lui un des guides les plus réputés de la région. Durant sa belle carrière il parcourut presque toutes les Alpes européennes ; mais il resta spécialement attaché aux cimes au pied desquelles il vivait. La Dent Blanche, qu'il gravit 126 fois, était un peu sa montagne.

Travailleur acharné, il occupait les loisirs forcés de l'hiver à la fabrication des fourneaux. Il y a trois ans, en collaboration avec l'artiste de Ribaupierre, il créa un radiateur électrique en pierre oléaire, présentant de gros avantages sur les modèles courants.

Son caractère ouvert et loyal ne lui procura que des amis. Antoine Georges était un de nos fidèles abonnés depuis de nombreuses années.

A toute sa famille explorée et particulièrement à ses fils Joseph et Maurice, à qui il inculqua ses principes, nous présentons nos plus sincères condoléances. St.

## Martigny

Gym d'hommes

Mercredi 1er avril, à 20 h. 30, exercices de gymnastique à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville. Moniteur M. Henri Grandmoulin.

## Sapeurs-pompiers de Martigny-Ville

Les jeunes gens à partir de 20 ans désirant entrer dans le corps des sapeurs-pompiers sont priés de s'inscrire au bureau municipal jusqu'au samedi 4 avril 1936. La Commission du feu.

## Au Royal : Prolongation du « Baron Tzigane »

Ce soir, lundi, au Royal, prolongation de la charmante opérette de Johann Strauss : Le baron Tzigane, interprétée par Adolphe Wolbruck, Jacqueline Francell, Gabriel Gabrio. Un film UFA de qualité.

## Au Royal-cinéma

Pour faire droit aux différentes demandes qui lui ont été faites, le Cinéma Royal reprendra, à partir de cette semaine, ses anciens jours de séance : jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Dorénavant, donc, les cinémas Etoile et Royal présenteront chacun leur programme pendant 4 jours consécutifs : jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

Cette augmentation du nombre de jours de séances sera appréciée par de nombreux commerçants qui pouvaient difficilement s'absenter le samedi.

## Pâques et le cinéma

Le cinéma étant autorisé, cette année, le dimanche de Pâques, nos deux salles en profiteront pour offrir au public la primeur de films de grande qualité.

## Les vigneron de Lavaux et l'impôt sur le vin

Dimanche s'est tenue, à Chexbres, une assemblée générale des vigneron vaudois. Après avoir entendu plusieurs discours l'assemblée unanime a voté la résolution suivante :

« La section de Lavaux de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture, groupant 350 vigneron, dans son assemblée générale du dimanche 29 mars à Chexbres, après une discussion nourrie, constate que :

1. Le marché des vins est profondément désorganisé ;
2. Que l'écoulement des vins de qualité, provenant des vignobles bien situés, est difficile, voire même impossible dans certaines régions ;
3. Les vins courants se sont vendus à des prix effondrés ;
4. La spéculation effrénée de la part des importateurs les a conduits à acheter les vins du pays à des prix ne permettant plus la culture de la vigne ;
5. Les prix des vins ont été abaissés sans raison à un niveau inférieur à celui des vins étrangers importés ;

6. La diminution du vignoble suisse depuis cinquante ans est en raison inverse de l'augmentation des importations de vins ;

7. Aucune décision n'a été prise jusqu'à aujourd'hui, malgré les assurances données, pour remédier efficacement à cette situation troublée ;

8. Les vigneron ne réclament pas de subventions, mais des mesures assurant d'une façon durable l'écoulement des vins à un prix permettant le maintien du vignoble ;

9. Les vigneron demandent simplement la subordination de l'entrée des vins étrangers à l'écoulement progressif des vins du pays par des mesures de protection interne, soit par l'application du projet de l'Union suisse des paysans, soit par l'octroi des contingents d'importation à la production ;

10. Les autorités fédérales facilitent quelques gros importateurs au détriment de milliers de familles vivant du produit de la culture de la vigne ;

11. Les vigneron n'arrivent pas, malgré les efforts réitérés de leurs mandataires, à faire comprendre aux autorités fédérales la tragique situation dans laquelle les place l'impôt fédéral sur le vin, impôt inacceptable quant au principe et au taux ;

12. Le producteur est touché directement et indirectement par l'impôt fédéral sur le vin ;

» vu ce qui précède, constatant d'autre part que la Fédération romande des vigneron, pour obtenir une solution durable du problème de l'écoulement de nos vins, a épuisé, sans résultat à ce jour, toutes les possibilités dont elle dispose dans le cadre de la légalité,

» les vigneron de Lavaux décident :

» la création immédiate d'un comité d'action pris parmi les producteurs pour utiliser d'autres voies que celles suivies jusqu'à aujourd'hui.

» Parmi les tâches de ce comité d'action, la première est la convocation d'une assemblée de tous les producteurs vaudois inscrits au registre des marchands de boissons en vue d'organiser le refus d'acquiescer le trimestre de l'impôt fédéral sur le vin et d'adopter une ligne de conduite à cet égard.

» La seconde tâche consistera à l'examen des mesures à prendre pour marquer tangiblement le mécontentement des vigneron romands à l'égard des injustices commises envers eux, soit dans le domaine du vin, soit dans celui des alcools. »

## Confédération

Mame fédérale

Le Dépt fédéral des finances et des douanes vient de fixer la part revenant aux cantons sur le produit des recettes douanières provenant de la benzine et des huiles minérales.

Le canton de Vaud reçoit 1 million 108.980 fr. ; Fribourg 424.675 fr. ; Valais 417.457 fr. ; Neuchâtel 304.135 fr. ; Genève 127.469 fr. Le canton du Valais reçoit, en outre, 35.000 fr. provenant du fonds de compensation destiné aux routes alpestres

## Tribunal fédéral des assurances

Le Tribunal fédéral des assurances vient d'adresser à l'Assemblée fédérale son rapport de gestion pour l'année 1935. Le nombre des affaires qui lui sont soumises continue à augmenter dans des proportions anormales et n'a jamais été aussi élevé depuis sa création. A eux seuls, plus de 1250 litiges d'assurance militaire ont été introduits dans l'année écoulée. En tout ont été pendantes 2174 affaires. Le Tribunal a cependant réussi à maintenir la progression constante et la rapidité des liquidations, qui se sont montées à près de 1500, chiffre également supérieur à tous ceux des dernières années.

## Le renforcement de notre défense nationale

On a vu que dans le programme très copieux que le Conseil fédéral a décidé de soumettre aux Chambres pour la session d'avril, figurent deux nouveaux projets militaires. L'un a trait à la nouvelle organisation des troupes, tandis que l'autre concerne d'une façon générale le renforcement de la défense nationale. Le fait que ces deux affaires ont été inscrites sur la feuille verte semble indiquer qu'elles sont sorties enfin du stade des études préliminaires et que le Dépt dirigé par M. Minger compte terminer leur mise au point avant le 14 avril, jour de l'ouverture des assises parlementaires printanières.

En effet, nous croyons savoir que les questions militaires, ou plus particulièrement les répercussions que pourront avoir sur le budget de la Confédération les transformations et les achats indispensables pour la défense nationale, ont occupé une large place dans la très longue séance tenue vendredi matin par le Conseil fédéral.

## Des transports de matériel de guerre allemand à travers la Suisse

La presse socialiste a parlé, il y a quelques jours, des transports de détachements du « Service de travail » hitlérien, organisation paramilitaire allemande, à travers le territoire suisse à Bâle.

Aujourd'hui, selon des informations de l'Arbeiterzeitung, on signale aussi des transports de matériel de guerre à travers le territoire suisse à Schaffhouse. Il s'agit de transports de mitrailleuses, pièces d'artillerie légère avec munitions. Ces transports, venant de Constance, ont passé le territoire schaffhouse pour être dirigés vers la zone rhénane. Notre confrère schaffhouse déclare que certaines autorités suisses ont donné leur consentement à ces transports. Des négociations auraient même eu lieu à ce sujet entre Berne et Berlin.

On aimerait être renseigné.

## Emprunt pour la défense nationale ?

On nous prie d'insérer :

En corrélation avec les importants crédits qui seront nécessaires pour compléter et améliorer l'armement de nos troupes, l'idée a été émise de lancer un grand emprunt de défense nationale.

Le peuple suisse, directement intéressé à un renforcement de notre défense nationale, sauvegarder de sa sécurité et de son indépendance, ne refuserait sans doute pas d'apporter sa contribution financière à une œuvre qui ne peut le laisser indifférent. Le sacrifice qui lui serait demandé consisterait à consentir à un taux d'intérêt réduit pour l'argent qu'il prêterait dans ce but à la Confédération. On parle d'un taux de 3 %. Pour donner à cet emprunt un caractère véritablement populaire, comme il convient, on accepterait aussi les souscriptions très modestes, ce qui n'est pas le cas en général pour les emprunts émis par le trésor public.

Il convient, d'autre part, de souligner que la fabrication du matériel de guerre envisagé procurera des occasions de travail qui seront les bienvenues pour nos industries. L'argent restera donc dans le pays et donnera du travail et une possibilité de gain à des milliers d'ouvriers. Nous croyons que le peuple suisse ne resterait pas sourd à l'appel patriotique qui lui serait fait à ce sujet. Que servirait-il d'ailleurs d'amasser de beaux écus dans les bas de laine si un jour, faute d'avoir su prévoir, l'ennemi envahissait notre pays, le livrait aux horreurs de la guerre et nous ravissait notre liberté et notre indépendance ?

## La commune de Sonceboz est saisie...

Un établissement bancaire de Bienne a fait saisir, par l'office des poursuites de Courtelary, les biens immobiliers et mobiliers appartenant à la commune de Sonceboz qui lui devait 110.000 fr. et dont la commune assurait irrégulièrement le service des intérêts. C'est pour se couvrir que la banque a procédé à cette opération. La saisie du collège de Sonceboz, qui eut lieu vendredi, a causé une très vive émotion dans le vallon de St-Imier, où toutes les communes se trouvent pour ainsi dire dans une situation aussi difficile que leur voisine. La commune de Sonceboz a chargé un avocat de sa défense, car on se demande si vraiment les biens d'une communauté, qui sont des biens d'utilité publique, sont saisissables. La direction des affaires communales du canton de Berne s'occupe de la question, dont l'importance n'échappe à personne.

## Chez les radicaux de Genève

Le Cercle cantonal du Faubourg, qui compte 2000 membres, a tenu son assemblée annuelle ; il a renouvelé son comité en confirmant comme président et par acclamations M. Alexandre Livron qui se dépense sans compter.

Son rapport a permis de constater qu'en 1935 le Cercle avait donné 38 conférences et s'était réuni au total 70 fois.

La Chorale, qui compte maintenant 40 membres, s'est faite applaudir. Son directeur Ch. Mosser, président d'honneur du Cercle, et la commission musicale composée de MM. Claret, P. Babbaz et Droz ont préparé un superbe programme pour le festival de printemps fixé à Lancy le 24 mai.

## Et une excellente idée

La Chorale du Faubourg, dont les efforts tendent à unir tous les radicaux dans l'amour du chant et de l'idéal du parti, a un stamm dans un établissement du quartier des Eaux-Vives. C'est là que fraternisent Faubouriens et Eaux-Viviens.

Et comme il ne faut jamais oublier les miséreux de ce monde, tous ceux qui viennent doivent payer un sou, signer le livre d'or, verser à boire et boire. Le vin est servi dans un pot spécial aux couleurs radicales.

## Petit annuaire suisse 1936-37

D'une valeur documentaire et instructive au 1er chef, cet annuaire est devenu le compagnon indispensable de toute personne soucieuse d'avoir sous la main un véritable « vademecum ». Il renseigne avec précision sur toutes nos institutions et administrations, ainsi que sur les corps diplomatiques et consulaires, etc. Il contient les tarifs ferroviaires, postaux, télégraphiques. L'histoire de la Suisse y est relatée étape par étape. Des illustrations d'un bel effet le complètent et le rendent des plus attrayant. Le chocolat Suchard, Serrière-Neuchâtel, est heureux de l'adresser sans frais à quiconque lui envoie, comme imprimé affranchi de 5 ct., et avec l'indication exacte de son adresse, une enveloppe vide de chocolat pure crème « Centenaire ».

## Pro Juventute

Le dernier numéro de la revue « Pro Juventute » a paru sur 88 pages. L'ampleur insitée de ce fascicule se justifie par l'importance et l'actualité de la question traitée : le placement des enfants en dehors de leur famille. Certains travaux l'envisagent d'un point de vue plutôt général ; la plupart exposent les solutions qui y ont été données dans divers cantons. Citons, parmi leurs auteurs, MM. Pierre Bovet, professeur, René Paillard, tous deux à Genève, et M. H. Murdter, à Lausanne. Ce numéro est donc très riche en renseignements sur un sujet où se heurtent encore des opinions assez opposées ; le bien-être et l'avenir d'un nombre d'enfants beaucoup plus grand qu'on ne se le figure peut-être dépend de la sagesse des solutions qu'on donnera à cet important problème. C'est pourquoi nous recommandons vivement la lecture de ce numéro à tous ceux qui s'intéressent au sort des enfants placés hors de leur milieu familial.

## Elections st-galloises

Recul socialiste et communiste

Aux élections au Grand Conseil de St-Gall qui ont eu lieu dimanche, les 174 sièges se répartissent comme suit : radicaux démocrates 55 (56) ; conservateurs catholiques 76 (79) ; socialistes 28 (34) ; union des démocrates libres et des jeunes paysans 10 (1), indépendants 5 (0), évangélistes 0 (1), communistes 0 (1).

**L'accord touristique germano-suisse est prolongé**

Les négociations engagées la semaine dernière à Berlin au sujet du trafic des voyageurs entre la Suisse et l'Allemagne ont abouti à une entente pour le deuxième trimestre de 1936. Les offices allemands compétents recevront sans tarder l'ordre de mettre à disposition, jusqu'à l'épuisement des montants mensuels convenus, des moyens de paiement pour les malades et les étudiants d'une part et, d'autre part, pour les séjours dans les hôtels.

**L'addition d'alcool de fruits à la benzine**

La question de l'addition d'alcool de fruits deshydraté à la benzine, prévue, dans le second programme financier, a été, comme on le sait, renvoyée au Conseil fédéral pour étude et application éventuelle. Jusqu'à maintenant, le Conseil fédéral n'a pas encore pris position à l'égard de ce problème, mais on croit savoir que le Dépt des finances soumettra prochainement une proposition à ce sujet.

Actuellement, la Suisse a besoin de 2.500.000 hl. de benzine en chiffre rond. Pour pouvoir écouler 60.000 hl. d'alcool de fruits comme carburant pour les moteurs, il faudrait que l'importateur achète un wagon d'alcool pour 40 wagons de benzine, ce qui, compte tenu du prix de revient de l'alcool à 2 fr. le litre à 100 % (deshydratation, épuration et transport compris) *renchérirait le carburant de 3 centimes et demi.*

Par suite de la récente augmentation du prix de la benzine, le nouveau renchérissement prévu par le programme financier se heurte à la plus vive opposition de la part des milieux intéressés au trafic. Il est en conséquence probable que le Conseil fédéral tienne compte des objections soulevées et s'efforce de ne pas faire supporter le renchérissement entier par le consommateur de benzine. Le Conseil fédéral prendra position à cet égard dès que le chef du Dépt des finances sera de retour.

**Une élection à Bâle-Campagne**

Une élection complémentaire au Conseil d'Etat a eu lieu dimanche en remplacement de M. J. Frei, radical, qui se retire pour raisons de santé. M. Gschwind, de Therwil, appuyé par le parti radical, les catholiques et les paysans, a été élu par 6813 voix contre 6319 au candidat de l'économie franche, des évangélistes, des socialistes et des communistes, M. Grauwiler, instituteur à Liestal.

**Nos Echos**

**Les dirigeables au service de la propagande électorale**

Les deux dirigeables allemands *Graf-Zeppelin* et *L.-Z. 129* (qui portera le nom de Hindenburg) ont quitté Friedrichshafen pour un voyage au cours duquel ils ont parcouru sans arrêt l'Allemagne en distribuant des tracts en faveur de Hitler.

**Venizelos est enterré en Crète**

Les habitants de l'île debout dès l'aurore, vendredi, ont afflué au Quai de la Canée, dans l'île de Crète, pour accueillir la dépouille mortelle de M. Venizelos. Sept bateaux qui ont amené une foule nombreuse, venue de toute la Grèce, sont mouillés dans le port en plus des trois torpilleurs qui ont transporté la dépouille mortelle.

Les funérailles faites à M. Venizelos se sont déroulées au milieu d'une profonde émotion. Au moment du débarquement du cercueil, des milliers de personnes massées sur les quais du port se sont agenouillées. Nombreux étaient ceux qui sanglotaient. Le prince Paul s'est incliné devant le cercueil.

**Le paquebot « Queen Mary »**

Le nouveau paquebot géant « Queen Mary », sur lequel les Anglais fondent leurs espoirs de reconquérir le Ruban bleu de l'Atlantique, est entré en cale sèche vendredi à 14 h. 30. Il sera visité encore une fois par les spécialistes avant qu'on ne procède aux essais de vitesse. Depuis quelques jours, on draguait le chenal qui mène à la cale sèche George V et des instructions avaient été données pour que la rade de Southampton soit libre. Des centaines de milliers de curieux ont suivi le voyage du « Queen Mary » de la Clyde à Southampton. Sur l'île de Wight, la foule était particulièrement dense. On comptait 250.000 personnes à Southampton. Les parties immergées du navire vont recevoir encore trois couches de peinture et avant que ces travaux ne soient terminés, les curieux n'auront pas le droit de visiter le paquebot.

**Les animaux et l'ouïe**

Les dernières expériences du Dr Pavlov, le savant russe mort tout récemment, ont abouti à cette curieuse découverte : les chiens ont une ouïe absolue, phénomène assez rare chez l'homme. C'est en partant de son expérience fondamentale portant sur la sécrétion des glandes salivaires et du suc gastrique chez les chiens, sous l'influence d'un son de cloche — que le professeur a associé à l'idée de la nourriture — que Pavlov fut amené à observer, chez ces bêtes, l'effet des sons musicaux. Il a découvert à cette occasion que les chiens avaient une ouïe absolue et qu'ils étaient parfaitement capables de distinguer entre eux des sons très voisins. Un des assistants du savant, Beliakov, a constaté même que ces animaux étaient sensibles à une différence d'un douzième d'intervalle.

**Trotsky est gravement malade**

Trotsky, l'ancien dictateur soviétique, serait gravement malade. Il aurait dû, abandonnant sa villa de la banlieue d'Oslo, regagner dans la ville une maison amie, où plusieurs médecins sont accourus à son chevet.

**Dernières nouvelles**

**La guerre en Ethiopie**

*Des avions italiens ont procédé dimanche matin à un violent bombardement de la ville de Harrar.*

**HARRAR EST EN FEU**

Le bombardement de Harrar a commencé à 7 h. 30 et s'est terminé à 9 h. 30. La ville a été survolée par plus de trente avions, dont une quinzaine sont restés sur place, lançant des bombes incendiaires et explosives. Toute la ville est en feu. La mission catholique, l'hôpital français et les églises coptes sont détruits. Quatre heures après le début du bombardement, la ville est toujours en flammes. Le poste de radio étant détruit les communications sont difficiles et on reçoit à Addis-Abéba des nouvelles transmises par relais.

Le gouvernement éthiopien estime que les victimes sont nombreuses, mais on ne peut donner des détails.

Selon des nouvelles parvenues d'Addis-Abéba deux bombes seraient tombées sur l'hôpital français et une sur la maison du consul de France. 8 seraient tombées sur la mission catholique de Mgr Jarousseau.

\*\*\*

**Nouvelle incartade allemande**

L'agence officielle néerlandaise A. N. P. publie l'information suivante : « On mande de Venlo au « Telegraaf » qu'un lieutenant de la garnison de Venlo a aperçu vendredi après-midi un monoplane militaire allemand qui a survolé par deux fois, à faible altitude, la caserne de la ville. L'officier croit que l'avion a pris des photographies. Les autorités hollandaises font une enquête. »

\*\*\*

**Les mystères de l'affaire Hauptmann**

Le Sunday Times Advertiser annonce que le gouverneur Hoffmann aurait envoyé aux membres de la cour des pardons la copie d'une déclaration faite à M. Ellis Parker, chef de la Sûreté du comté de Burlington, par un individu dont la police garde le nom secret. Dans cette déclaration, l'individu aurait admis avoir enlevé le fils Lindbergh, ajoutant que Hauptmann est étranger à toute participation à l'enlèvement et au meurtre de l'enfant.

Bien qu'il semble que le juge Wilentz attache

**Le pacte franco-soviétique est entré en vigueur**

M. Litvinoff, commissaire soviétique du peuple aux affaires étrangères, accompagné de M. Potemkine, ambassadeur de l'U.R.S.S., a conféré vendredi après-midi avec M. Flandin, ministre français des affaires étrangères, à Paris. Au cours de cet entretien, MM. Flandin et Litvinoff ont échangé les ratifications du pacte franco-soviétique du 2 mai 1935. Le pacte est entré en vigueur vendredi.

**Budget de souverain**

L'entretien du palais de Buckingham revient à 30.000 livres sterling (450.000 fr.) par an. C'est le roi d'Angleterre qui doit prélever cette somme de sa cassette particulière dont le total s'élève à 110 mille livres sterling (1.650.000 fr.) par an. Tous les travaux que le roi pourrait faire exécuter dans son palais sont payés sur sa cassette personnelle. Le roi George V n'a jamais permis de divulguer le détail de ses dépenses privées ; Edouard VIII suivra son exemple. Ces dépenses sont importantes : 30.000 fr. par an pour les caves royales ; 90.000 pour la blanchisserie ; 75.000 pour le garage et les écuries, 75.000 pour les livrées, etc. Les 250 serviteurs attachés au palais ne sont pas payés sur la cassette royale privée, et une somme de 1.875.000 fr. est allouée au souverain à cet effet. Le palais de Buckingham est évalué à 45 millions de francs. Le roi Edouard VIII est plus riche que ne l'était son père. Ainsi, son duché de Cornouailles lui rapporte 1.050.000 fr. par an.

**Les Sports**

**Un Valaisan champion de tir au pistolet**

Dimanche a eu lieu à Lausanne la réunion de la section romande des officiers de subsistance. L'après-midi a eu lieu un concours de tir au pistolet. Le capitaine Ch. Germainier, cdt. de la Cie de subsistance de montagne III-1 est sorti premier et a remporté le challenge qui vient ainsi pour la 1re fois en Valais.

**Martigny I bat Sion I 3-2**

Hier, au Stade de Martigny, le championnat valaisan mettait aux prises Sion I et Martigny I. Les deux équipes se présentent avec 3 remplaçants. Martigny est supérieur dans la première partie et marque 2 buts par ses ailiers Closuit et D'Andrés. 1 minute avant la fin, Sion obtient un pénalty que Conus transforme. La seconde mi-temps est plus partagée ; Sion attaque ferme durant 20 minutes et égalise par Conus. Puis Martigny reprend l'avantage et Sidler, à la suite d'une descente splendide, marque le but de la victoire des locaux.

Cette partie prit fin sur le score de 3 buts à 2 en faveur de Martigny, qui a largement mérité ce résultat. Toute l'équipe locale est à féliciter ; signalements quelques magnifiques tirs au but de Henri et Pierre Spagnoli.

**Lausanne-Sports en Valais**

Ce n'est pas une blague ! Lausanne, avec sa toute grande équipe, sera dimanche prochain à 16 h. à St-Maurice, et affrontera la première de Monthey en une joute toute pacifique.

**Tairraz confiseur, de retour de Rome !!!**  
vous invite à venir visiter sa magnifique collection d'articles de Pâques

peu d'importance à ce document, il aurait demandé la citation de cet individu aux fins d'interrogatoire. Le gouverneur Hoffmann aurait saisi cette occasion pour convoquer les membres de la Cour des pardons lundi, afin de décider l'envoi d'une seconde demande de clémence en faveur de Hauptmann. Tous les membres du bureau du procureur se sont réunis pour étudier ces nouveaux développements de l'affaire. L'inconnu en question aurait été placé jadis dans une maison de santé.

**Le procès de Flemington n'était qu'une farce**

Le célèbre avocat américain Clarence Darrow a demandé que l'affaire soit reprise et a déclaré qu'il était convaincu que Hauptmann avait le droit d'être entendu une nouvelle fois, étant donné que le procès devant les assises de Flemington avait été une « énorme farce ».

**L'ex-avocat Wendel est arrêté**

M. James Kirkham, chef de la Sûreté du comté de Mercar, a annoncé qu'il avait fait arrêter le nommé Paul Wendel, ancien avocat, sous l'accusation d'assassinat du bébé Lindbergh.

\*\*\*

**99 % des électeurs allemands ont voté pour Hitler**

Dimanche a eu lieu dans toute l'Allemagne une votation qui tendait à approuver la politique du chancelier. A 2 heures du matin, les résultats connus sont les suivants : suffrages exprimés 44 millions 932.038 ; pour Hitler 44.389.140 (98,79 %) ; contre Hitler 542.898 (1,21 %). Participation au scrutin 98,95 %.

Voici, à titre de comparaison, les chiffres officiels des résultats des élections du Reichstag du 12 novembre 1933 : voix exprimées 43.653.616 ; pour la liste nationale-socialiste 39.655.212 ; contre la liste nationale-socialiste et bulletins non valables 3.998.404. Le pourcentage des voix en faveur de la liste nationale-socialiste avait atteint 92,02 %.

Il convient de rappeler que l'électeur allemand n'avait qu'un seul bulletin à sa disposition portant les noms des chefs nazis ; la seule chose qu'il pouvait faire était de ne pas mettre la croix dans le rond réservé à cet usage pour manifester son vote. Dès lors, les résultats sont sujets à caution.

Tous ceux qui ont gardé le souvenir du match Servette-Monthey se donneront rendez-vous à St-Maurice dimanche, car l'exhibition annoncée ne le cédera certainement en rien à celle que nous avait fournies les Genevois. En lever de rideau, Lausanne-juniors, champion romand, rencontrera la première équipe du Collège de St-Maurice. Nous reviendrons du reste sur cette grandiose manifestation.

**Les matches de dimanche**

Ligue nationale : Lausanne n'arrive pas à se défaire, à la Pontaise, de Locarno, et doit concéder le match nul ; il est rejoint en tête du classement par Young-Fellows, qui vient de battre Bâle 4-2 ; mais les Zurichois ont un match de moins de joué. Servette, qui semble se réserver pour la Coupe, se fait battre par Bienne 5-1. Grasshoppers bat Nordstern 1-0. Aarau bat Young-Boys 3-1. Berne bat Chaux-de-Fonds 5-0. St-Gall bat Lugano 2-1.

Ire ligue : Monthey fait match nul avec Porrentruy 2-2. Soleure bat Carouge 4-0. Granges bat Urania 3-0. Racing bat Olten 3-1. Fribourg et Montreux 1-1. Vevey bat Cantonal 6-3.

**Le criterium national français cycliste**

Cette course s'est disputée dimanche à Paris sur une distance de 230 km. Elle a vu la victoire assez inattendue de Paul Choque, qui venait de gagner, le dimanche auparavant, le championnat de France de cross. 2. Mithouard ; 3. Debruckère, puis Cloarec, Integaray, Antonin Magne, Tanneveau, Gianello, André Leducq, etc. On remarque que pas un des grands favoris, les Archambaud, Speicher, Le Grevès, Vietto, Pélissier et autres, ne sont dans les 10 premiers.

**Course d'estafettes en ski du Simplon**

Hier a été organisée par le S. C. Simplon sur le parcours Klennhorn-Brigue, distance 12 km., dénivelation 1800 m., une course d'estafettes, à laquelle 12 équipes ont participé. Résultats : 1. S. V. Baltschieder, 24'41" ; 2. groupe Heldner, Glis, 25'59" ; 3. Brasserie Brigue, 26'7" ; 4. Vallée de Viège, 26'17".

Monsieur et Madame Henri GENOUD, à Monthey ; Madame et Monsieur MASSMUNSTER-GENOUD et leurs enfants, à Monthey ; Madame et Monsieur ANKER-GENOUD et leurs enfants, à Monthey ; Madame et Monsieur COPPEX-GENOUD et leurs enfants, à Monthey ; Monsieur et Madame GENOUD-ZANA et leur fille, à Monthey ; Monsieur et Madame Antoine GENOUD-BALLEYS, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Emile GENOUD-MORET ; Monsieur LIVRON-JORIS et sa fille, à Lyon ; Mademoiselle Joséphine JORIS, en Angleterre ; Madame Marie JORIS et sa fille, à Monthey ; Mademoiselle Anaïs JORIS, à Lyon ; Madame Antonine DORSAZ-JORIS, ses enfants et petits-enfants, à Bourg St-Pierre ; La famille feu Emile TOCHET, ses enfants et petits-enfants, à Liddes ; La famille feu Louis GENOUD-JORIS, ses enfants et petits-enfants, à Bourg St-Pierre ; Mademoiselle Lina JORIS, à Vienne ; Les familles JORIS, FROSSARD, BALLEYS, DUS-SIN, RIVOIRE, MAX et familles alliées ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Alexandre Genoud**

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu à l'Hôpital cantonal de Lausanne le 28 mars.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey le mardi 31 mars 1936, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

La famille de Jean WOEFFRAY, de Martigny-Bourg, se fait un devoir d'exprimer ici sa reconnaissance très émue à toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de son deuil.

Elle remercie tout spécialement les membres de la J. C. F., l'Amicale des Hirondelles et les nombreuses amies qui ont entouré leur très chère Simone d'une si délicate affection durant sa longue et douloureuse maladie.

**La Clinique de Mornex**

à Lausanne, avise MM. les Docteurs et le public en général qu'elle vient d'installer un

**Service complet de Rayons X**

pour le radio-diagnostic, ainsi qu'un appareil TRANSPORTABLE pour **RADIOGRAPHIE A DOMICILE**

**Royal Ce soir LUNDI**  
PROLONGATION de la charmante opérette  
**LE BARON TZIGANE**  
A partir de cette semaine, les séances auront lieu **Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche**

**AVIS**  
A partir du 1er avril, la population de Martigny et environs est avisée de la

**Reprise du Garage du Grd St-Bernard, à Martigny par Antoine Fellay**  
ouvrier mécanicien du même garage

Je me recommande sincèrement vis-à-vis d'une future clientèle, par un travail soigné à prix modérés.

**Réparations, révisions, autos, camions, motos, tél. No 61.135**

**Muraz - Sierre**

Vers l'arrêt du funiculaire, le dimanche 5 avril, dès 13 h. 30 :

**Fête champêtre**

Théâtre : **Le Fils contre son Père** (drame)  
**Chez le Barbier** (comédie burlesque)  
CANTINE MUSIQUE CHANTS  
Places : assises 1 fr. 50, debout 1 fr., enfants fr. 0.50. Places réservées 2 fr. Remis au dimanche suivant en cas de mauvais temps

Pour avoir de jolies

**Cartes de visite**

commandez-les chez Montfort, av. Gare, Martigny

**A LOUER**  
Place Centrale, **MARTIGNY**  
**Appartement**  
3 pièces, cuisine, bains. S'adresser au Café Industriel.

**Pour de suite ON CHERCHE Jeune FILLE**  
pour aider au ménage et servir au café (pas en dessous de 18ans)  
Faire offres par écrit sous OF 6309 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

**Véritable saucisson**  
de campagne, pur porc, bien sec, à fr. 3.60 le kg. Exp. contre remboursements. Franco de port p. 5 kg.  
**Charcuterie C. Lagnaz**  
St-Clerges près Moudon (Vald)

**ABONNEZ-VOUS AU CONFÉDÉRE**

# CAISSE D'ÉPARGNE

de la Féd. des Sociétés de S. M. du Valais

Fondée en 1876 **SAXON** Réserves fr. 481.000

## Dépôts

4 1/4 % à terme << 4 %  
sur carnets 3 1/2 % avec garanties spéciales exigées par l'Etat.

Correspondants à Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Uollèges, Uernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Uoury.

Tout brille comme un miroir!



**CIRPUR** est l'encastrique indispensable pour l'entretien des parquets, meubles, linoléums, planches, mosaïques, etc.

EN VENTE PARTOUT.  
1/2 Kg. 1.50  
GROS: DROGUERIES RÉUNIES SA LAUSANNE

Dépôt: Droguerie Jean Lugon, Martigny

## Grande Vente de Mobiliers

Lustrerie-Lingerie et accessoires  
**Hôtel-Pension des Crêtes, Clarens**  
à côté de la Gare

Mercredi 1er avril, jeudi 2 avril, vendredi 3 avril 1936, de 9 h. du matin à midi et de 2 h. à 6 h. du soir, on vendra tout le MOBILIER de 30 chambres, la literie, lingerie, lustrerie et tous les accessoires de l'hôtel, à savoir:

30 BONS LITS Ls XU en noyer à 1 pl. matelas bon crin, tous les duvets et oreillers. LITS COMPLETS à 2 pl. - 10 lits fer métalliques ordinaires et lits d'enfants. - 25 LAUABOS-COMMODES marbres et glaces et lavabos simples, commodes, tables de nuit, tables en noyer, chaises rembourrées, fauteuils Voltaire, canapés, chaises-longues, 2 gramophones, 1 machine à coudre à pied, 1 à main. - 15 armoires à glaces 1 porte et tiroir. 15 armoires sapin. Tables à écrire, 1 bureau plat, des chaises simples, tables pieds fonte et autres, desserte, glaces, pendules, diverses tables d'office petites et grandes. 2 aspirateurs à poussière électriques. Meubles rotin et en jonc, soit fauteuils, chaises et tables, chaises pliantes, stores, descentes de lits, tous les rideaux. Un SALON ANCIEN bois noir de 15 pièces. Un SALON Ls XU. Un excellent PIANO NOIR cadre fer et cordes croisées. 2 PIANOS D'ETUDE. Une très belle SALLE A MANGER EN NOYER sculpté, chaises cuir véritable. Une chambre avec grand lit de 130 cm. Un grand porte-manteau chêne foncé avec glaces. LUSTRES EN FER FORGÉ. Une BAIGNOIRE émaillée. Un LAUABO faïence et glaces, une baignoire usagée, une calandre, une glacière, une bascule romaine, un chauffe-plats. Batterie en cuivre. Ustensiles de cuisine. Lustrerie. Lingerie. Quantité d'autres meubles et objets trop long à détailler. L'HOTEL EST A VENDRE TRÈS BON MARCHÉ.

Pour faciliter les amateurs, les meubles se vendront de gré à gré. Tout doit être vendu.



GRAND CHOIX EN MAGASIN

Voitures d'enfants et pousse-pousse

„Helvetia“ et „Wisa-Gloria“

Grands Magasins de MEUBLES

**G. & A. Widmann, Sion**

PLACE DU MIDI

N'achetez pas une voiture avant d'avoir essayé

les nouvelles

201, 301, 402

# Geugeot

Aérodynamiques, Rapides, Sûres et Confortables

Demandez renseignements et essai sans engagement aux Agents exclusifs:

**GARAGES et ATELIERS du RHONE S. A. à BEX**

Avenue de la Gare

T. 53.13

Atelier mécanique 1er ordre, dépannage, service jour et nuit.

## Villa à vendre à Sion

La commission de Liquidation de la Banque Bruttin & Cie, à Sion, met en vente une grande villa, de construction récente, dans jolie situation, tout confort, deux appartements (possibilité de faire un 3me appartement) avec 1531 m2 de terrain sise à l'Avenue du Rawyl, à Sion.

Pour visiter, s'adresser à M. Etienne Bruttin, avocat, à Sion; pour renseignements et tractations, à M. Maurice Gros, avocat, à Martigny-Ville.



Six personnes à table...

Dans ce cas, au lieu de se servir de la petite boîte de Knorrox à 20 cts., il se recommande de prendre

la grande boîte de 140 gr. à Fr. 1.-

la boîte faite à l'intention des grandes familles et des pensions privées.



**KNORROX**  
Le bon bouillon



La clef qui ouvre toutes les portes

Votre service de publicité

**Orell Füssli-Annonces**  
MARTIGNY  
Av. Gare - Tél. 61.252



## Super triple de Bex

Nous offrons le sac de 40 kg. de 45 % meilleur marché que le sac de 100 kg. de 18 %.

Vous pouvez ainsi économiser de 50 à 90 ct par sac pour la même quantité de matière fertilisante!

S'adr. à: **Deslarzes Vernay & Co, Sion**, ou à la FABRIQUE

## Chalet-Spring

Pour construction 1er ordre à des prix sans concurrence. Pour visiter, s'adresser à Emile Perrier, à Saxon, qui renseignera.

A vendre ou à remettre pour raison de santé, bon

**Café-Restaurant**

Offres sous P 1944 S Publicitas, Sion.

A VENDRE

**FERME de rapport**

située dans centre industriel du Valais. — Offres sous P 1944 S Publicitas, Sion.

**Café avec immeuble**

Jeux de boules couverts, grand jardin-terrasse et 7 ch., aux env. de Genève, quartier industriel, à vendre, 50.000 fr. On traite avec la moitié.  
Etude O. MARTIGNY, Place Synagogue 2, Genève.

A vendre de suite

machine à reproduire, ainsi qu'une moto complète, bas prix. S'adresser sous 6276 à Orell Füssli-Annonces, Martigny

## Pianos

et Harmoniums neufs et d'occasion. Vente, location, accordage, réparations.

H. Hallenbarter, Sion

# Matériel scolaire complet

Sacs d'école  
Serviettes  
Trousses  
Ardoises  
etc.

## Magasin A. Montfort Martigny

## Collège scientifique Mixte de Bex

Enseignement scientifique secondaire complet

Latin 4 classes

Age minimum pour l'entrée en 4me classe: 11 ans.

Renseignements et inscriptions auprès du directeur.

Examens d'admission: lundi 27 avril à 8 heures.

Reentrée des classes: lundi 27 avril à 13 heures.

## LES PETITES Machines à écrire sont si bon marché aujourd'hui

qu'elles ne sont plus un luxe, mais font partie du matériel courant.

Une Remington portable pr 190.- à sa place aujourd'hui dans chaque ménage



Parents et enfants s'en servent pour leurs travaux écrits avec le plus grand enthousiasme.

Demandez-nous sans engagement, nos conditions de location, — achat par mensualités, — et d'échange contre des machines usagées.

**Maison Alfred Gardel S.A. Montreux**  
RUE DE LA PAIX  
Tél. 62.527

Griffes d'Asperges hâtive d'Argentueil un an, et  
Plants de fraisiers Mme Moutot, 1er choix, en vente chez  
**Gaillard Frères, à Saxon**

**MARC CHAPPOT** Ebénisterie-Menuiserie  
**MAURICE RAPPAZ** MARTIGNY-VILLE  
Charron ST-MAURICE  
représentants des  
**POMPES FUNÈBRES**  
**ARNOLD - MORGES**  
Cercueils simples et de Luxe.  
Couronnes - Maison valaisanne  
Transports internationaux

**LECTEURS DU « CONFÉDÉRE »**  
**Avez-vous lu**  
LES ANNONCES de ce numéro et avez-vous réservé vos achats aux maisons qui soutiennent votre organe par leur publicité

## «LE CONFÉDÉRE», FEUILLETON No 8

# Diane et l'Amour

ROMAN DE CONCORDIA MERREL

— Un bateau! dit Landor.  
— Ce sont ceux qui me cherchent, confirma Diane. Aussitôt, elle lança, sur une note aiguë, un long cri d'appel qui se répercuta en ondes sonores sur la surface de la mer. Une voix de basse répondit en écho.  
— C'est père, s'écria Diane.  
Les appels se succédèrent sans arrêt pour guider les sauveteurs.  
Le bateau apparut enfin, masse sombre se découplant contre l'horizon éclairé par la lune. Un homme maniait les avirons, un autre se tenait au gouvernail: c'était le père de Diane.  
La surprise, l'angoisse, la tendresse paralysèrent pendant quelques instants M. Fawcett, puis il s'écria: — Diane, mon trésor, fa fille, pourquoi es-tu ici? Ta mère est folle de douleur. Peregrine et les autres font des recherches de l'autre côté de la baie.  
— Père, père chéri, quel bonheur! Attends, je vais descendre.  
Soudain, M. Fawcett aperçut Landor. Il lui jeta un regard fulgurant: emporté par la colère, il se leva à demi, au risque de faire sombrer le bateau.  
Que signifie votre présence ici, monsieur? Est-ce vous qui avez entraîné ma fille?

Tous droits de reproduction réservés.

Un flot de reproches suivit. Landor demeura abasourdi et ne songea même pas à se défendre. Ce fut Diane qui mit fin à cette scène pénible.  
— Papa, tu ne sais pas ce que tu dis. Tu traites de goujat, de drôle, l'homme qui m'a sauvée. Il est arrivé juste à temps. Sans lui, tu n'aurais plus de fille.  
Landor facilita la situation en donnant brièvement les instructions pour accoster:  
— Doucement. Faites le tour de l'écueil, l'accès sera plus facile.  
M. Fawcett, calmé par les protestations de sa fille, impressionné aussi par les ordres précis donnés par Landor d'une voix posée, s'excusa de son intempérance de langage et se mit en devoir d'exécuter les mouvements indiqués.  
— Je vais chercher un passage pour descendre, dit James à Diane; suivez-moi; faites bien attention; mettez votre pied exactement à l'endroit où j'aurai posé le mien; donnez-moi la main.  
La jeune fille suivait docilement les conseils du jeune homme; elle était honteuse des reproches injurieux qu'avait adressés son père à Landor, au moment même où des paroles de gratitude s'imposaient. Elle murmura:  
— Pardonnez-lui. Il ne savait pas ce qu'il disait. L'angoisse lui a fait perdre la tête.  
— Je n'y attache aucune importance. Attention, maintenant, nous y sommes; avancez doucement, ne parlez plus.  
Elle obéit, arriva au bord de la petite anse. Elle fut saisie à bras-le-corps, soulevée de terre et se retrouva enfin, mi-riant, mi-pleurant, dans les bras paternels.  
A ce moment, plus rien n'existait pour elle, ni Landor, ni les frayeurs de la tempête. Tout était effacé par l'intense sensation de bien-être, de sécurité qu'elle éprouvait.  
A son tour, James quitta le rocher et s'installa dans le bateau qui s'enfonça sous son poids. Les rames frappèrent l'eau en cadence et, quelques minutes plus

tard, on abordait au seuil de la grotte où Diane faisait à son père le récit des épreuves de cette nuit tragique.  
— Dieu merci, tu es sauvée, ma chérie. Nous avons pu mesurer combien nous t'aimions. Stames, Field et Neville te cherchaient dans les bois; ils étaient certains de t'avoir vue fuir dans cette direction. Leurs recherches furent vaines et ta mère suggéra qu'on descende à la plage. Ce pauvre Stames a presque perdu la raison.  
Ce nom, prononcé à plusieurs reprises, s'enregistra mécaniquement dans l'esprit de James.  
— Pauvre mieux Perry! mais c'est aussi un peu de leur faute à tous: ils m'ont tellement importunée au sujet de la « danse du souper ». J'ai organisé alors, pour m'en débarrasser, une partie de cache-cache, en m'engageant à accorder la « danse du souper » à celui qui me trouverait.  
« Celui qui la trouverait aurait la danse du souper! » Ces mots résonnaient comme un écho aux oreilles de James Landor.  
Diane continua son récit:  
— J'ai gagné l'autre versant de la colline pour dérouter les recherches; la température était douce; je me suis assise sur ce rocher, puis endormie. La marée m'a surpris et la tempête a rendu ma situation tragique. Quelle tempête, père, c'était effroyable!  
Peu après, un groupe de quelques personnes ayant, du sommet de la colline, aperçu le bateau, vint à leur rencontre; c'était Mme Fawcett, Henriette, Robert et les amis de Diane.  
— Elle est retrouvée, cria M. Fawcett.  
Diane fut serrée dans les bras de chacun; les questions s'entre-croisèrent. Quant à Landor, tout le monde paraissait avoir oublié son existence, sauf Diane.  
— Où est mon compagnon d'infortune? demanda-t-elle. Il a fait preuve d'un sang-froid et d'un courage admirables; sans lui, je serais loin.  
Tous les regards se portèrent alors sur James. Le jeune homme redoutait la popularité et se sentait mal

à l'aise devant les sentiments de gratitude qu'on lui prodiguait.  
Il se dirigea vers Diane pour prendre congé d'elle:  
— Comment vous sentez-vous, maintenant?  
— Brisée de fatigue naturellement, mais, à part cela, tout va bien!  
— Alors, bon repos!  
Et, avant qu'on ait pu songer à le retenir, Landor avait disparu.  
Il fut bientôt rattrapé par le patron du canot qui avait amené M. Fawcett.  
— J'ai rarement vu pareille tempête, dit-il.  
— Oui, répondit brusquement James.  
Les deux hommes continuèrent leur route en silence jusqu'au moment où, arrivés à la bifurcation du chemin et d'un sentier, l'homme prit congé pour rentrer chez lui.  
— Qui était ce vieux monsieur? demanda Landor.  
Le père de la jeune fille, sans doute?  
— Quoi? Mais c'est M. Fawcett, le propriétaire du château. Vous ne le saviez pas?  
« Diane Fawcett! se disait intérieurement Landor. Diane Fawcett! »  
Durant les cinq kilomètres qui le séparaient de l'auberge des « Trois Pêcheurs », où il avait pris pension, ces deux mots accompagnèrent sa marche rapide, comme un refrain.  
VI  
Diane dormit jusqu'à midi, ce jour-là. Quel glorieux midi, tout doré de soleil, ouaté de paix. Les événements de la nuit ne lui semblaient plus réels: ce ne pouvait être que la survivance d'un affreux cauchemar.  
En s'éveillant, Diane retrouva tout dans l'état où elle l'avait laissé; la chambre était inondée de soleil; les rideaux de tulle blanc, voilant les fenêtres, s'agitaient doucement au passage d'une brise légère.  
(à suivre)